

## Règlement du Triathlon de Nyon, édition 2018

En s'inscrivant au Triathlon de Nyon, tous les participants s'engagent à :

1. Respecter scrupuleusement et sans réserve tous les termes du présent règlement, ainsi que les différentes règles figurant sur le site Internet de la manifestation ([www.trinyon.ch](http://www.trinyon.ch)).
2. Respecter sans réserve le règlement de compétition de Swiss Triathlon ([www.swisstriathlon.ch](http://www.swisstriathlon.ch)).
3. Respecter sans réserve les principes de la Charte d'éthique du sport de Swiss Olympic ([www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch)).
4. Décharger de toutes responsabilités le Comité d'organisation et les bénévoles du Triathlon de Nyon en cas d'accident, de perte et/ou de vol de matériel.
5. Etre en parfaite santé et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du triathlon.
6. Respecter les lois de la circulation routière suisse, du fait que les parcours ne sont pas entièrement fermés à la circulation.
7. Rendre sa puce de chronométrage une fois la ligne d'arrivée franchie ou la renvoyer par poste au Triathlon de Nyon dans les 5 jours suivant la manifestation. Les puces non restituées seront facturées au prix de CHF 50.- pièce.
8. Etre titulaire d'une assurance responsabilité civile en vigueur et dûment valable en Suisse.
9. Etre titulaire d'une assurance accidents en vigueur et dûment valable en Suisse.
10. Autoriser le Triathlon de Nyon à stocker et publier des données personnelles (liste de départ, résultats, etc.) et à publier les photos prises durant la manifestation, que ce soit sur son site Internet, ses visuels promotionnels ou tout autre support de la manifestation. En cas de désaccord, le participant avertira l'organisateur par écrit (courriers électroniques acceptés) au plus tard le jour de la manifestation.
11. Le Triathlon de Nyon se réserve le droit de transmettre les données des participants âgés de 16 ans et plus, à savoir nom, prénom et adresse e-mail, au Triathlon de Genève, au Triathlon de Lausanne, au Triathlon d'Yverdon-les-Bains et aux promoteurs de Tri Circuit de Swiss Triathlon, pour la promotion de leur triathlon respectif au moyen de newsletter et/ou de mailings électroniques. Le Triathlon de Nyon s'engage à ce que le Triathlon de Genève, le Triathlon de Lausanne et le Triathlon d'Yverdon-les-Bains ne les transmettent pas à tout autre tiers. En cas de désaccord, le participant avertira l'organisateur par écrit (courriers électroniques acceptés) dès son inscription.
12. Pour les mineurs : être dûment autorisé(e) par ses parents à participer au Triathlon de Nyon.
13. Pour les mineurs : ne pas avoir moins de 5 ans révolus au moment de sa participation au Triathlon de Nyon.